

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la MAIRIE, le :

Lundi 25 septembre 2023 à 19 h 00

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1) Avenant au marché de travaux d'aménagement de la Rue Pierre Berçot (Annexe 1)
- 2) Cession de terrain à la commune à M et Mme Denis MICHEL : désaffectation et déclassement de la parcelle (Annexe 2)
- 3) Classement du hameau des Taillards en agglomération (Annexe 3)
- 4) Redevance des bateliers
- 5) Décision modificative n°1 au BP 2023 à la demande de la trésorerie (Annexe 4)
- 6) Admission en non-valeurs
- 7) Personnel communal :

Avancements de grade au 01/10/2023 :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à 35/35ème et création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à 35/35ème
- Suppression de 2 postes d'adjoint territorial d'animation à 28/35ème et création de postes d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe à 28/35ème
- Suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation à 26.5/35ème et création d'un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe à 26.5/35ème

Départ en retraite au 01/10/2023 :

- Suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture territorial à 28/35ème et création d'un poste d'éducateur territorial de jeunes enfants à 28/35ème
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial à 17.50/35ème
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal à 35/35ème
- Suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation à 18.75/35ème

Modifications du temps de travail :

- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à 34/35ème et création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à 35/35ème
- Suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation à 30/35ème et création d'un poste d'adjoint territorial d'animation à 23.75/35ème
- Suppression d'un poste d'adjoint territorial d'animation à 22/35ème et création d'un poste d'adjoint territorial d'animation à 19.5/35ème

8) Décisions du Maire

- Choix du maître d'œuvre pour les travaux de construction des ateliers municipaux

9) Informations :

- Police sur la publicité extérieure

10) Questions diverses

Fait à Villers Le Lac, le 13 septembre 2023.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

